



*Pôle Stratégie, Médias et  
Communication*

Hôtel de Matignon, le 17 juin 2013

**Discours de Jean-Marc Ayrault, Premier ministre,  
pour le lancement de la plateforme dédiée à la RSE,  
Lundi 17 juin 2013**

Madame la Ministre,  
Monsieur le Député,  
Monsieur le Commissaire général,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un réel plaisir d'inaugurer aujourd'hui, avec vous, la plateforme pour la responsabilité sociétale des entreprises.

Vous avez été nombreux à en faire la proposition. Et c'est un engagement que le gouvernement avait pris lors de la conférence environnementale, en septembre 2012.

Je souhaite que cette plateforme soit un espace de dialogue et de concertation. Elle permettra aux acteurs concernés - et vous êtes nombreux - de débattre dans une même enceinte des différentes dimensions de la RSE, qui sont trop souvent abordées de manière fragmentée.

L'objectif est de donner à la dynamique de promotion de la RSE un nouveau souffle et une cohérence globale. Elle concerne tous les secteurs d'activités et tous les types d'organisations, des grands groupes aux PME, sans oublier la sphère publique. Car l'Etat et les pouvoirs publics ne peuvent pas s'exonérer des recommandations qu'ils adressent aux entreprises. L'Etat se doit d'être exemplaire, et j'ai d'ores et déjà ouvert plusieurs chantiers, comme la préparation d'un plan national d'action pour les achats publics durables.

La mise en place de cette plateforme repose sur des principes et une méthode que je veux rappeler brièvement devant vous.

La RSE est un aspect important de la politique économique et sociale du gouvernement et de la compétitivité des entreprises. C'est un sujet transversal, et c'est pourquoi j'ai souhaité que la plateforme soit hébergée à un niveau interministériel. Elle doit également faire l'objet d'un dialogue entre l'Etat et l'ensemble des partenaires que vous représentez aujourd'hui.

Le Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective est donc le lieu idéal pour porter cette plateforme et les travaux nombreux qu'elle va engager. Je sais déjà combien Jean Pisani Ferry s'est investi dans cette mission que je lui ai confiée, afin que vous disposiez des moyens et de la logistique nécessaires. Les ministères présents aujourd'hui seront attentifs et contribueront à vos travaux.

Comme je m'y étais engagé lors de la conférence environnementale, la priorité du gouvernement à court terme a été que le cadre juridique actuel en matière de reporting extra-financier puisse s'appliquer. Et la plateforme pourra faciliter cette application. Mais je considère que ce cadre manque d'ambition et que les thèmes de reporting ne sont pas toujours pertinents. Il vous faudra avancer sur ce sujet, tout en préservant une visibilité juridique pour les entreprises, car elle leur est indispensable et en restant dans l'esprit de la nécessaire simplification des normes pour les entreprises.

Le développement de la RSE ne doit pas passer pour autant par un cadre normatif systématique. Je souhaite que l'on privilégie, à chaque fois que cela sera possible, les initiatives sectorielles ou territoriales, notamment avec les PME volontaires.

A travers la promotion de la RSE, le gouvernement affirme son engagement en faveur du développement durable.

Quel est le sens même de ce sigle ? Responsabilité sociale des entreprises, responsabilité sociale et environnementale, ou encore responsabilité sociétale des entreprises : quels que soient les termes choisis, la RSE prend en compte les trois piliers du développement durable : économique, social et environnemental ainsi que la gouvernance.

Depuis l'instauration d'un rapport annuel, dès 2001, dans les entreprises cotées, les principes de la RSE ont connu un développement important en France. Plus de la moitié des entreprises de plus de 50 salariés s'impliquent aujourd'hui dans la RSE. Certaines entreprises en font même quotidiennement et sans le savoir, et c'est notamment le cas de beaucoup de PME. D'autres doivent être accompagnées, voire même incitées à avancer plus vite : la plateforme y contribuera.

Nous sommes à quelques jours de la seconde grande conférence sociale, où cette thématique sera abordée lors de la table ronde sur l'amélioration des conditions de travail, la prévention des risques et la protection des salariés. Vous le savez, la bataille pour l'emploi est la priorité du gouvernement. Et dans le contexte actuel, la RSE peut être un levier efficace de développement de l'emploi, notamment pour ceux qui rencontrent le plus de difficultés d'accès au marché du travail : les jeunes, les seniors ou les travailleurs handicapés.

Je suis convaincu que la RSE peut devenir un atout pour la compétitivité de nos entreprises innovantes. Sur notre territoire, mais aussi à l'export, car elle s'impose aujourd'hui comme un standard incontournable sur les marchés internationaux. Madame la ministre du commerce extérieur pourra vous en parler tout à l'heure.

La RSE est un sujet qui dépasse les frontières nationales, et qui nécessite donc de réfléchir dans un cadre européen, voire au-delà. L'Europe doit peser de tout son poids dans la dynamique de construction des référentiels internationaux pour l'export et pour le développement. Et la France appuiera toutes les initiatives visant à mettre en place des cadres internationaux sur ce sujet.

Je vous propose donc de débattre aujourd'hui des objectifs et des modalités de fonctionnement que vous souhaitez assigner à cette plateforme.

Le format qui vous est proposé aujourd'hui n'est pas figé. Les prochaines réunions seront l'occasion de partager les modalités de travail de la plateforme. Je vous remercie par avance des travaux qui seront menés notamment dans le cadre de groupes de travail plus techniques. Monsieur le commissaire général, à qui je confie le rôle de piloter ces travaux, ne manquera pas de m'en tenir informé.

Je vous remercie.